

Passports à bon prix

Ces derniers temps, il y a eu dans la presse luxembourgeoise plusieurs articles sur une bande de trafiquants de permis de travail et de permis de séjour. En effet, depuis plusieurs années, quelques "bons" Luxembourgeois se sont spécialisés pour chercher du travail à des étrangers venant au Luxembourg avec un simple visa de touristes. Au moment où le Luxembourg vivait une forte expansion économique, le Gouvernement légalisait après coup toutes les demandes des employeurs à la recherche de main d'oeuvre. Le travail de la bande consistait à trouver un employeur et à introduire les demandes y relatives à l'Administration de l'Emploi pour les faire contre-signer. Cette "aide" valait alors entre 5000 et 10 000 F.

Mais les temps ont changé et l'inflation s'est également fait sentir dans ce secteur. En effet, ces derniers mois les prix ont augmenté, la promesse d'un permis de travail et d'une autorisation de séjour valant maintenant entre 25 000 et 100 000 F.

Officiellement, le nouvel apport de main d'oeuvre étrangère au Luxembourg est fermé depuis une année. L'employeur désireux d'embaucher doit obligatoirement passer par l'Administration de l'Emploi, qui a pour mission de chercher parmi les demandeurs d'emploi celui qui convient le plus à la demande. Si parmi les demandeurs il ne se trouve personne pour accepter le travail, le patron peut faire sa demande auprès des services consulaires dans les pays d'émigration. Mais tout cela est bien beau en théorie, la pratique ayant toujours été différente, et presque tout le monde cherchait à légaliser sa situation une fois qu'il avait du travail.

Mais depuis que le Luxembourg compte plus d'un millier de demandeurs d'emploi, il est devenu impossible de légaliser une situation après coup. La bande avait choisi son champ d'action en tenant bien compte de la mentalité de sa clientèle. En effet, le Portugais est habitué aux "pourboires": 48 ans de fascisme lui ont bien appris la leçon et pour obtenir un papier officiel quelconque dans son pays il devait d'abord payer le fonctionnaire. Payer 5 000 ou 10 000 F, c'est peut-être un peu cher, mais posséder un permis de séjour dans un pays "civilisé" comme le Luxembourg vaut bien cette somme à ses yeux.

Cet argent ne sert que comme gage, stipule le reçu contre lequel l'argent est versé. Mais une fois que les papiers ont pu s'arranger, l'immigré renonce volontiers à cet

argent. D'une part les papiers obtenus lui semblent bien valoir cet argent et d'autre part il est vaguement conscient des moyens illégaux employés pour les obtenir.

Si par malchance l'affaire traîne, l'immigré clandestin est, ou bien refoulé à la frontière, ou bien il désespère et préfère rentrer dans son pays. L'énormité des sommes versées s'explique aussi par le fait que l'immigré a peur du "qu'en-dira-t-on" des gens dans son pays, il craint surtout que ses voisins et amis se moquent de lui et lui disent qu'il est parti chercher fortune à l'étranger et qu'il fut obligé de revenir encore plus pauvre qu'avant.

L'União a eu connaissance de ce trafic à travers un accident de travail. Une fois que la boule de neige s'était formée, il en est devenu bien vite une avalanche. Chaque semaine, l'União a eu connaissance d'autres gens qui avaient payé une "garantie" pour obtenir leurs papiers. Mais il fut difficile d'amener les gens à déposer une plainte, d'une part parce qu'ils se trouvaient au Luxembourg dans une situation illégale et que d'autre part ils gardaient toujours un dernier espoir d'obtenir des papiers légalisant leur situation ...

Au mois de juillet, le Ministre de la Justice avait donné toutes les garanties à deux témoins pour qu'ils puissent déposer leur témoignage à la Police de la Sûreté. D'après les renseignements obtenus, la Sûreté a entendu 36 témoins. L'enquête fut déposée au Parquet le 18 août, mais le Ministère Public la jugea incomplète et elle dut être reprise. On peut se demander à quoi est due cette lenteur? Y aurait-il des fonctionnaires complices? Dans la presse on a pu lire que les administrations concernées refutent énergiquement cette possibilité. Mais peut-être ne sont-ils pas informés sur tout ce qui se passe. Comment en effet interpréter les dires d'un fonctionnaire qui prétend que la bande a fait toutes ses démarches dans un but humanitaire, parce qu'ils n'ont voulu qu'aider ces pauvres gens. Comment interpréter ces propos? Est-ce de la naïveté ou du cynisme?

Toujours est-il que le marché continue à se faire. A Esch/Alzette nous avons trouvé des Portugais qui ont payé entre 25 000 et 100 000 F. D'après nos calculs, les sommes versées à notre connaissance font la somme rondelette de 500 000 f. Mais à combien se chiffre le total, vu qu'il est impossible de retrouver tous les gens qui ont payé?

Deux plaintes ont été déposées à la suite de nos démarches. Dans les deux cas, l'argent versé par le solliciteur avait été prêté par des copains disposant de papiers légaux, qui ont alors déposé les plaintes. Mais dans les autres cas, les gens refusent d'entreprendre des démarches, de peur d'être expulsés. Cette crainte n'est pas sans raison: le Secrétaire à l'Immigration, dans son interview au "tageblatt" du 26/11, a bien dit que les lois et règlements seront plus strictement appliqués que par le passé et effectivement, tous les jours, on a connaissance de refoulements et de refus d'autorisation de séjour. Ces mesures sont toujours justifiées par la situation difficile du marché de l'emploi. Or il faut se poser la question si les Luxembourgeois accepteront de prendre la place des immigrants dans les fossés, dans les usines et dans les ménages. Pourquoi l'Administration de l'Emploi ouvre-t-elle à partir de janvier des listes d'inscription pour les travailleurs saisonniers, pour l'hôtellerie et les entreprises agricoles? Dans un pays comptant plus de mille chômeurs, il ne devrait quand même pas être difficile de trouver des autochtones préférant travailler que d'être au chômage ...

Sim

Im Himmel waren Wahlen. Natürlich gehörte es sich, dass jeder die christliche Einheitspartei wählte. Aber beim Auszählen der Wahlzettel trat eine sozialistische Stimme zutage. Wer hatte die wohl abgegeben? Nach einigem Überlegen stellte sich heraus, dass nur Joseph, der Patron der Arbeiter sie abgegeben haben konnte. Als man ihn zur Rede stellte, meinte er: "Wenn ihr hier keine Opposition zulasst, dann nehme ich meine Frau und das Kind aus dem Betrieb, und dann könnt ihr den Laden dicht machen!"